

Deuxième partie

La diffusion des musiques traditionnelles en Île de France

II.A. Panorama

II.A.1. Historique : des traditions nombreuses

« L'Île-de-France, qui rassemble des populations d'origines diverses, connaît de ce point de vue une situation que l'on ne rencontre nulle part ailleurs en France. Elle n'a pas comme la Catalogne ou la Bretagne une culture régionale autour de laquelle articuler un sentiment identitaire. Terre d'immigration depuis plusieurs générations, elle est le creuset unique en France de pratiques musicales d'une extraordinaire variété à l'image de la diversité de ses habitants. »¹

En effet, cette région a toujours accueilli des immigrants, qu'ils viennent de l'intérieur du pays comme les Bretons, les Auvergnats, les Corses, etc., ou de l'extérieur de la France. L'histoire des quartiers populaires de Paris est ainsi jalonnée de vagues successives. Belleville, par exemple, recevra les Auvergnats, leurs cafés, et leurs vielles à roue (1890), accueillera les Juifs ashkénazes fuyant les pogromes (1908), les Arméniens fuyant le génocide (1915), les Grecs d'Asie fuyant également les Turcs (1921). Dans les années trente, c'est l'arrivée d'une nouvelle vague de Juifs, allemands surtout, fuyant les persécutions nazies, puis des républicains espagnols. Après la seconde guerre mondiale, enfin, d'autres viendront encore : Juifs séfarades, Algériens, Yougoslaves, Portugais, Antillais, Africains (Sénégalais et Maliens principalement), et Asiatiques (Chinois et Vietnamiens).

Ces communautés ont amené avec elles certaines de leurs traditions, et toujours leurs musiques. Jouées pour leurs compatriotes lors des fêtes calendaires, présentées au public français pour satisfaire un certain goût de l'esthétisme, dénaturées ou respectées, ces musiques se sont croisées, ignorées, rencontrées. Elles ont fait de l'agglomération parisienne

¹ Môme Guilcher, "Panorama des musiques franciliennes. Vue générale", in Môme Guilcher (dir), *op. cit.*, p.25-7.

un lieu où toutes les musiques peuvent s'entendre, dans les circonstances les plus diverses (concert dans une grande institution, improvisation dans un café, bal dans une MJC, etc.).

II.A.2. Lieux et publics

Aujourd'hui, on recense environ 380 groupes ou artistes professionnels consacrés aux musiques traditionnelles, soit à peu près autant que pour tout le reste de la France.

À titre d'exemple, 52 concerts de musiques traditionnelles ont été programmés dans la région dans la seule semaine du 6 au 12 novembre 1998, et plus de 250 l'ont été dans la période du 6 au 27 novembre (trois semaines)². Ces 52 concerts couvrent le monde entier, de la France (2 concerts) au Japon (3), en passant par les États-Unis (1), le Sénégal (2), le Brésil (8), le Liban (2), ou la "Tsiganie" (1). Près de 40% d'entre eux sont gratuits, et joués essentiellement dans des bars.

La FAMDT³, quant à elle, identifie 29 lieux parisiens consacrés totalement ou partiellement aux musiques traditionnelles, dont deux festivals (*Afrique Musique*, *Africolor*), et trois « têtes de réseau » (les Jeunesses Musicales de France, l'Institut du monde arabe, et la Maison des Cultures du Monde). Dans le reste de la région, elle recense 44 lieux, dont cinq festivals (*Festival des musiques et danses du monde* de Ris-Orangis, *Festival celtique* d'Athis-Mons, *Semaines de la voix* à Brétigny sur Orge, *Total vocal* à Malakoff et *Autour de la voix* à Argenteuil), et une tête de réseau, le CMDT de Ris-Orangis.

Cette estimation est vraisemblablement inférieure à la réalité : pour ne parler que des festivals, on pourrait également mentionner *Paris Quartiers d'été* ou le festival *Sons d'hiver* qui incluent tous deux, à des échelles diverses, les musiques traditionnelles dans leur

² Recensement effectué d'après *Lylo* n°65, programme gratuit de tous les concerts de musiques actuelles en Île-de-France.

programmation. Nul doute non plus que de nombreux autres lieux, notamment à la jauge restreinte (bars) passent également inaperçus.

Quoi qu'il en soit, cette enquête fait ressortir les chiffres suivants :

Festivals	Budget moyen	500 000 F
	Nombre moyen de spectateurs	2 500
	Budget total musiques traditionnelles	<i>1 200 000 F⁴</i>
	Nombre total de spectateurs musiques traditionnelles	<i>6 000</i>
Lieux à programmation annuelle	Budget moyen	3 780 000 F
	Nombre moyen de spectateurs	6 500
	Budget total musiques traditionnelles	<i>9 072 000 F</i>
	Nombre total de spectateurs musiques traditionnelles	<i>15 600</i>

À lire les chiffres des budgets moyens, notamment pour les lieux à programmation annuelle, on constate que cette moyenne est relativement élevée. Il est probable qu'ici, les salles d'un certain poids dominant, et que les quelques grosses institutions comme l'Institut du monde arabe ou la Maison des cultures du monde compensent les très petits lieux aux budgets réduits.

De plus, ces chiffres ne disent rien de la diversité des situations. Outre la question déjà évoquée des budgets, ainsi que celle des types de lieux, on peut mentionner l'inégalité des aides publiques. Entre les grosses institutions largement subventionnées (130 millions de

³ dans son enquête déjà citée.

⁴ Les chiffres indiqués en italique sont des estimations.

francs pour la Cité de la Musique, par exemple) et les associations totalement indépendantes, l'écart est particulièrement frappant. D'autre part, certains lieux sont ouverts à une multitude de genres musicaux (la Cité de la Musique, par exemple, programmera aussi bien des polyphonies pygmées rarement entendues en France que de la musique populaire africaine, et intégrera des concerts de *'ud* (luth arabe) à un cycle de musiques pour luth), d'autres sont plus spécialisés sur une aire culturelle (comme la Maison de la Culture du Japon ou l'Institut du Monde Arabe). Certains ont véritablement l'intention de jouer le rôle de découvreurs de sons, comme la Maison des Cultures du Monde : en plus de sa programmation annuelle et de son *Festival de l'imaginaire*, dont les prix, cependant, la condamne à un certain élitisme, elle édite une collection de disques, au titre on ne peut plus explicite : *Inédit*. D'autres, comme le font certains cafés, ont plus tendance à faire appel à ce type de concerts pour créer une ambiance chaleureuse et exotique. Enfin, la plupart de ces lieux fonctionnent hors de tout réseau formel, ce qui ne facilite pas souvent la tâche des diffuseurs et des artistes : « *La diffusion de ces musiques en Île-de-France rencontre deux problèmes principaux. Le premier est l'isolement des diffuseurs. [...] L'autre difficulté concerne la connaissance des ressources existantes dans ce domaine en Île-de-France.*⁵

Les commentaires de quelques diffuseurs laissent transparaître des visions différentes de ces musiques. La diffusion qu'ils mettent en œuvre est souvent pensée de manière particulière : certains y cherchent du « lien social », et s'approchent d'une pratique socioculturelle, d'autres soulignent l'importance des actions de sensibilisation. Il n'est pas rare, non plus, de voir associées diffusion et formation.

Même Guilcher, dans son ouvrage sur les musiques du monde en Île-de-France⁶ explique ainsi : « *Les musiques traditionnelles en effet s'accommodent plus ou moins bien des conditions faites à la diffusion des autres types de musique. Peu relayées par les médias, liées*

⁵ Même Guilcher, « La diffusion. Vue générale », in Même Guilcher, *op.cit.*

à une culture et à une fonction sociale, elles induisent un rapport différent entre le musicien et le public et ont souvent besoin d'être accompagnées d'actions de sensibilisation et de découverte. »⁷ Plusieurs réflexions confirment ses dires : « Proposer un repas que l'on partage avec des amis fait partie du contexte nécessaire à ces musiques. C'est dans un vécu social qu'elles trouvent leur raison d'être et non dans un processus du genre "je paye, j'écoute, je pars". L'intérêt des musiques traditionnelles est dans le rapport qu'elles instaurent entre les musiciens et le public. »⁸ Ou encore : « Cela permet une décentralisation culturelle, un décloisonnement des pratiques. Les musiques traditionnelles sont faciles pour cela, car elles sont de nature très conviviale. Elles touchent très directement le public qui fait preuve d'une réceptivité énorme. »⁹

En résumé, ces programmeurs expriment plusieurs choses :

- il y a une différence de nature entre les musiques traditionnelles et les autres ;
- cette différence implique de repenser le concept même de concert ;
- ces musiques sont très abordables, grâce à leur convivialité, mais il faut parfois les accompagner d'actions de sensibilisation pour faire comprendre au public ces particularités.

Ces réflexions sont symptomatiques d'une certaine vision des musiques traditionnelles, à la fois idyllique et biaisée, et posent donc de véritables questions sur les conditions et la légitimité de la diffusion de telles musiques.

⁶ *op. cit.*

⁷ « La diffusion. Vue générale », *op. cit.*, p.167.

⁸ « Entretien avec Steve Franck, président et fondateur du Ghazal Troubadour », in Môme Guilcher, *op. cit.*, p.174-5.

⁹ « Entretien avec Aude Lalande, directrice de la Médiathèque de Nanterre », in Môme Guilcher, *op. cit.*, p.180.

II.B. Le CMT Ris-Orangis

La Maison des Jeunes et de la Culture de Ris-Orangis s'occupe de musiques traditionnelles depuis 1975 : c'est cette année que s'ouvrent les premiers ateliers musicaux. En 1976 est créé le festival : « *La pratique des musiques et danses traditionnelles à Ris-Orangis a une longue histoire. Elle s'est nourrie au départ de la grande mouvance folk des années 70 qui s'est diversifiée par la suite en différentes tendances. À Ris, l'approfondissement de la réflexion et de la connaissance a amené à élargir le champ musical [...] C'était une époque de découverte de sonorités, d'instruments, de répertoires ; et quels répertoires puisqu'il s'agit des traditions de tous les peuples de la planète !* »¹⁰, explique son directeur, Gilles Remignard. Dès les premières années, les deux pôles d'action de la MJC sont donc mis en place : d'une part, la formation, et d'autre part la diffusion.

La MJC devient Centre de musiques traditionnelles en 1991. À ce titre, elle assure également des missions d'information et de documentation, ainsi que de mise en réseau. De la documentation sonore et écrite est à la disposition des adhérents, et le répondeur téléphonique permet aux organisateurs de faire connaître leurs manifestations. Enfin, en lien avec la Mission musiques et danses traditionnelles de l'ARIAM Île-de-France, elle fédère les différentes antennes départementales : *Traddamus* (union d'associations de musiques et danses traditionnelles des Hauts-de-Seine), service de la culture du Conseil Général de Seine-Saint-Denis et mission musiques traditionnelles du Val-de-Marne.

Les « mardis de l'entracte » représentent la diffusion régulière du CMT. Concerts, bals ou projections de films ont ainsi lieu dans la salle de spectacle de la MJC. Cette programmation remplit plusieurs objectifs : elle est liée au festival, assure la permanence du lieu, et en permet la découverte de certains musiciens ; elle est aussi un complément pédagogique à l'école de musique, les concerts pouvant avoir valeur d'exemple, et les élèves étant parfois amenés à se

produire sur scène. En grande partie centrée sur les musiciens franciliens, elle permet d'actualiser en permanence les ressources de la région, tout en favorisant la collaboration avec d'autres structures. Enfin, une grande attention est accordée au public, et les organisateurs cherchent avant tout à effectuer une diffusion de proximité.

Le Centre a aussi des activités annexes en matière de diffusion : c'est un lieu d'accueil pour les concerts et les bals organisés par d'autres associations d'Île-de-France ; enfin, il joue le rôle de conseiller à la programmation pour certaines structures, comme le Musée National des Arts et Traditions Populaires.

La partie la plus connue et la plus visible des actions de diffusion de la MJC de Ris-Orangis est sans doute son festival, aujourd'hui nommé *Festival des Musiques et Danses du Monde (ex-Festival des Musiques vivantes)*. Ce festival a lieu tous les ans, un samedi du mois de mai, au parc Saint Eutrope à Ris-Orangis. La politique de programmation est assez claire : il s'agit de montrer un panorama des musiques traditionnelles du monde entier, sur une journée. Vingt-cinq groupes environ sont ainsi invités, ce qui permet à la fois de toucher un public varié et de favoriser les découvertes. De nombreux bals sont aussi programmés, ainsi que des concerts jeune public.

Les organisateurs affirment haut et fort leur désir d'ouverture tant dans la diversité des groupes invités et des répertoires que dans la conception même de la programmation : « *Le festival se veut le plus possible collégial dans les prises de décisions, quelque soit leur domaine. Celui de la programmation, notamment, est assuré par une commission qui propose, échange, discute et construit un projet sans cesse réajusté. La composition de cette commission est elle-même en évolution, s'ouvrant par vocation à de nouveaux arrivants. La programmation se fait également à travers des collaborations issues d'une mise en réseau sur*

¹⁰ « Le festival de musiques vivantes à Ris-Orangis. Entretien avec Gilles Régnard, directeur de la MJC de

l'Île-de-France des associations de promotion musicale. »¹¹ Et tous cherchent une « troisième voie » qui permettrait la plus grande diversité tout en gardant une cohérence, la découverte sans tomber dans le tourisme musical : « Il s'agit de montrer que l'avenir n'est pas entre deux ethnocentrismes, le mondialisme amnésique ou le tribal réactionnaire, mais plutôt dans une polyphonie des cultures partageant une solidarité de destin. »¹², explique ainsi le programmateur. Ou encore : « Le festival [...] a suivi l'évolution du public en matière de musiques traditionnelles. Tout en conservant sa place aux musiques françaises, trop souvent injustement écartées des programmations, il s'est ouvert aux musiques du monde en tant qu'expression contemporaine. Son orientation délibérée de travailler à la fois sur le suivi d'un public et sur le milieu artistique, le démarque de la world-music qui privilégie l'événementiel. La tête d'affiche, selon la conception qu'en a la variété, est difficilement compatible avec les multiples facettes des musiques et danses traditionnelles. »¹³ L'insistance à montrer l'intérêt du travail effectué, ainsi que sa profondeur, peut faire sourire ; elle est cependant révélatrice d'une certaine gêne des diffuseurs en général, qui alors que les musiques qu'ils défendent touchent un public de plus en plus nombreux sont partagés entre le désir et la peur du succès. Désir de faire partager une passion, mais aussi peur de se contenter d'un engouement superficiel, qui ramènerait l'intérêt pour ces musiques à un simple goût, donc à une réaction à un objet esthétique (ce qui, rappelons-le est rejeté par la définition des musiques traditionnelles).

Il est vrai cependant que les organisateurs, même s'ils accueillent un salon-marché des musiques traditionnelles, et drainent un public de 6000 spectateurs, cherchent à mener un travail particulier en direction du public. La mise en place de bons de soutiens lui permet de connaître nominativement les trois quarts du public, et les choix de programmation amènent

Ris-Orangis », in Môme Guilcher, *op. cit.*, p.169-70.

¹¹ Claude Maignol, présentation dans le *Programme* de la 23^{ème} édition du festival, 1998.

¹² Franck Tenaille, « Édito », *Programme* de la 19^{ème} édition du festival, 1994.

une ouverture à différents groupes. « *C'est donc un festival où l'on vient en famille ou en groupe, ce qui lui donne une couleur particulière de convivialité.* »¹⁴

¹³ « Le Centre de musiques traditionnelles à Ris-Orangis, antenne essonienne », in Môme Guilcher, *op. cit.*, p.198-200.

¹⁴ « Le festival de musiques vivantes à Ris-Orangis. Entretien avec Gilles Rémignard, directeur de la MJC de Ris-Orangis », in Môme Guilcher, *op. cit.*, p.169-70.

Troisième partie

La diffusion des musiques traditionnelles en Poitou-Charentes

III.A. Panorama

III.A.1. Historique

Le Poitou-Charentes est une région majoritairement agricole, dans laquelle la société paysanne traditionnelle a perduré jusqu'à très récemment.

Les musiques traditionnelles de nombreuses origines sont présentes dans la région. Les traditions régionales font l'objet d'un renouveau depuis une trentaine d'années, conduit notamment par l'Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes-Vendée et les associations qu'elle rassemble : « *Le Poitou, dans sa totalité, a su développer grâce au milieu associatif une riche pratique enracinée dans les traditions locales, une musique instrumentale où domine le violon et des formes locales de danses, tels les avant-deux, les pas d'été et les bourrées avec **Buff'Grôl** et **Quartet' en l'air**. Là aussi, ce renouveau repose en partie sur une politique de collectage systématique.* »¹⁵

Mais de nombreuses traditions extérieures existent aussi : ce sont d'abord celles des communautés immigrées : Portugais, Sri-lankais, Maghrébins, surtout ; mais pour ce qui est de la diffusion, la région se caractérise aussi par de nombreux festivals folkloriques qui présentent des traditions du monde entier.

III.A.2. Lieux et publics

La région est bien structurée, en matière de musiques traditionnelles : « *Petite région, moins identitaire que ses grandes voisines (Bretagne ou Gascogne), mais où les associations fédérées par l'UPCP ont su maintenir la vitalité du secteur grâce à leur cohésion et à leur solidarité, et en trouvant ainsi les moyens d'un réel développement.* »¹⁶ Et en effet, la FAMDT y recense 104 lieux diffusant des musiques traditionnelles, dont 18 festivals et deux

têtes de réseau (Métive et l'ARDIAMC de Poitiers). Ces chiffres sont vraisemblablement assez proches de la réalité, puisqu'une enquête de fonds a été menée sur la région, mais il est notable de voir dans la liste des festivals qu'au moins quatre d'entre eux sont ouvertement consacrés au folklore, type de spectacle rejeté par la FAMDT. Il est également fort probable que les plus petits lieux - ou les plus occasionnels - passent inaperçus.

Les quatorze festivals restants sont :

- en Charente (16) : Festival des Musiques Métisses (ANGOULEME) ; Chants et musiques du monde (EXIDEUIL) ; Festival international de danse (MANSLE) ; Rouillet en fête (SAINT-MICHEL) ;

- en Charente-Maritime (17) : Humour et eau salée (SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE) ; Mondio-folk (MONTGUYON) ; Mai musical (SAUJON) ;

- en Deux-Sèvres (79) : Atouts Arts (THOUARS) ; Bocage en fête (CERIZAY) ; Festival au village (BRIOUX SUR BOUTONNE) ; De bouche à oreille (PARTHENAY) ; Festival des vendanges (PAMPROUX)

- dans la Vienne (86) : Festival en Val de Vienne (SAINT-GERVAIS) ; Festival international de VIVONNE ; Festival des Arts (MONTS-SUR-GUESNES) ; Semaine culturelle (LUSIGNAN).

Cette enquête fait également ressortir les chiffres suivants :

	Budget moyen	844 000 F
Festivals	Nombre moyen de spectateurs	3 000

¹⁵ J.F. Dutertre et P. Krümm, *op.cit.*, p.56.

¹⁶ FAMDT, 1995, *op. cit.*

	Budget total musiques traditionnelles	8 625 000 ¹⁷
	Nombre total de spectateurs musiques traditionnelles	30 600
Lieux à programmation annuelle	Budget moyen	40 000
	Nombre moyen de spectateurs	930
	Budget total musiques traditionnelles	150 000
	Nombre total de spectateurs musiques traditionnelles	3 500
Lieux à programmation ponctuelle	Budget moyen	12 000
	Nombre moyen de spectateurs	380
	Budget total musiques traditionnelles	160 000
	Nombre total de spectateurs musiques traditionnelles	5 400

Quelques réflexions peuvent se dégager de la comparaison avec les chiffres franciliens¹⁸. Pour ce qui est des festivals, les budgets, plus conséquents qu'en région parisienne, sont vraisemblablement étoffés par quelques festivals bien dotés comme le *Festival des musiques métisses* d'Angoulême, et le festival *De Bouche à oreille* de Parthenay. Même chose pour les publics, certains festivals comme celui d'Angoulême ou le *Festival international de folklore* de Confolens (qui rentre dans ces chiffres) drainant une large audience.

Les lieux à programmation annuelle ou ponctuelle, quant à eux, sont dans une situation inverse : leurs budgets sont très réduits, ce qui montre l'absence de grosses institutions parmi eux. Mais la relative importance du public assistant aux programmations ponctuelles montre

¹⁷ Les chiffres indiqués en italique sont des estimations.

¹⁸ Voir tableau p.33.

que la diffusion de proximité (puisque ces lieux sont souvent des bals ou des veillées organisées par des associations, des foyers ruraux, etc.) en matière de musiques a une audience potentielle assez conséquente.

III.B. Un exemple : le réseau UPCP/Métive

III.B.1. Présentation

III.B.1.a. Trente ans de militantisme associatif pour des actions variées

Métive est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont l'objet social est « *de gérer et de développer en collaboration étroite avec le réseau associatif constitué par l'Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes-Vendée (UPCP), le projet culturel* » tant dans le domaine de la **recherche** et de la **documentation** (« *METIVE poursuivra les travaux portant sur les cultures de pays, et en particulier sur la culture et la langue poitevines-saintongeaises. Elle devra constituer et mettre à disposition du public, un fonds documentaire multisupports* »), de la **formation** (« *METIVE organisera toute forme d'action (stages, ateliers, université rurale, classe culturelle...) favorisant la connaissance, la transmission, la valorisation des cultures de pays, et en particulier de la culture et de la langue poitevines-saintongeaises.* »), que de la **création** et de la **diffusion** (« *METIVE jouera le rôle d'une structure référente pour les formes artistiques mises en œuvre autour des cultures de pays et en particulier de la culture et de la langue poitevines-saintongeaises.* »)¹⁹ Si la diffusion représente une part importante de ses activités, elle n'est cependant envisagée que comme pièce d'un puzzle qui forme une certaine vision de la culture et de son appropriation par des citoyens, et non des consommateurs.

¹⁹ Ces citations sont extraites de l'article 3 des statuts de Métive, qui précise : « *Par "cultures de pays", on désignera sans exclusive, les différentes expressions culturelles identitaires, qu'elles soient ou non liées à un territoire.* »

C'est pourquoi on trouvera dans les lignes qui suivent de nombreuses citations : elles émanent du discours que Métive - et son inspiratrice, l'UPCP - ne cesse d'avoir sur ses propres actions.

III.B.1.a.i. L'UPCP

L'Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes Vendée a été créée en 1968 par André Pacher, pour fédérer les associations de l'aire culturelle « *décidées à agir pour la défense et la promotion de la culture poitevine-saintongeaise, entre Loire et Gironde, entre Atlantique et Limousin.* »²⁰ Elle se bat contre la dépossession de soi, pour la prise en compte des cultures populaires, en particulier auprès de ceux qui en sont les dépositaires inconscients, voire honteux²¹, mais en rejetant la folklorisation stérile et le repli identitaire frileux. La démarche essentielle de l'UPCP est bien de « *mettre en valeur la richesse du patrimoine culturel régional et de faire en sorte que les habitants se réapproprient leur propre culture.* »²², mais toujours « *dans la recherche d'une société ouverte où les droits culturels des individus et des communautés sont reconnus, où la mobilité et l'enracinement, l'universel et le particulier sont des valeurs égales et conciliables.* »²³

Le travail de recherche et de collectage entrepris dans les années soixante et soixante-dix a permis la constitution d'un important fond de documentation, qui constituera la base des collections du CERDO (Centre d'Études, de Recherche et de Documentation sur l'Oralité) de Métive. Cette action originale n'a pas été faite dans une optique muséographique, mais dans

²⁰ *UPCP - La culture régionale enjeu de notre temps.* Document de présentation, 1997.

²¹ « *Ces gens ne savent pas qu'ils sont détenteurs d'une culture. [...] Ils ne savent pas qu'ils parlent une langue, on leur a dit que c'était un patois. Ils ne savent pas qu'ils habitent des maisons qui en valent la peine, ils disent que c'est des bicoques. Ils ne savent pas qu'ils sont détenteurs d'une culture, on leur a dit que c'était un folklore. Ils ne savent pas que les chansons qu'ils chantent ils sont les seuls à les chanter, parce qu'on ne les entend pas à la télévision.*

Voyez vous, vous n'êtes pas des récupérateurs de quelque chose qui doit servir à amuser les touristes dans des groupes folkloriques, vous êtes des gens qui participez à un sauvetage. Pas un sauvetage pour créer des musées, des étiquettes, mais au contraire une remise en vie. »

André Pacher s'adressant à des stagiaires pour un collectage, in *Verruyes 74*, documentaire de création de Pierre Gurgand, 1974 (52 mn, production UPCP et INEP).

²² TISSANIE Jean-Pierre, *op. cit.*

le but de renouer les fils de la transmission, pour que la culture reste vivante : « *La volonté de créer à partir de ce patrimoine, le désir d'aller à la rencontre des autres formes d'expressions ont été affirmés dès l'origine du mouvement.* »²⁴ D'où l'attention portée depuis toujours à la création et à la diffusion.

L'Union a également cherché à s'intégrer tant à l'échelon local que dans les sphères plus institutionnelles. Le premier mouvement procède presque naturellement de ses missions : « *La documentation recueillie, la création artistique en découlant, n'avaient de raison d'être que si la population locale pouvait en tirer bénéfice. Ce fut la base de la démarche d'action culturelle globale qui devait aboutir à l'implication forte dans la réflexion concernant le développement local.* »²⁵ Quant au parti pris de l'institutionnalisation, il s'appuie sur la volonté de valoriser la culture régionale et d'aboutir à une certaine reconnaissance officielle, notamment en ce qui concerne l'École et la Culture. C'est dans ce cadre que l'UPCP s'est lié avec des fédérations nationales²⁶ et a engagé des partenariats avec plusieurs ministères, tout en créant ses propres moyens d'actions : Métive et Geste S.A. (société d'édition et de gestion d'un parc de matériel scénique).

III.B.1.a.ii. Métive

L'association Métive (« moisson » en poitevin-saintongeais) est donc née de cette volonté en 1992, et a obtenu la gestion d'un espace culturel, la Maison des Cultures de Pays, à Parthenay (Deux-Sèvres). Comme l'UPCP, elle regroupe aujourd'hui une soixantaine

²³ *UPCP - La culture régionale enjeu de notre temps, op. cit.*

²⁴ *TISSANIÉ, op. cit.*

²⁵ *Idem.*

d'associations (également adhérentes de l'Union), aux moyens et aux projets forts divers. Elle a pour rôle principal de mettre en action la politique définie par l'Union : « *Métive est l'actif point de rencontre entre toutes les composantes de la culture poitevine-saintongeaise : langue, musique, danse, chants et arts de la parole, environnement, histoire, vie sociale et économique. Métive est un creuset pour la recherche, la formation et la création. Pour la fête aussi.* »²⁷

Trois directions principales de travail ont été définies :

- « *Valoriser l'identité régionale en prenant appui sur une meilleure connaissance et diffusion de l'héritage culturel poitevin-saintongeais ;*
- *Développer les pratiques culturelles issues de cet héritage, en particulier dans le domaine des musiques et danses traditionnelles et des arts de la parole ;*
- *Favoriser la création artistique, nourrie de cet héritage* »²⁸.

La Maison des Cultures de Pays« propose un équipement professionnel favorisant la mise en valeur et l'insertion des cultures de pays dans le vaste mouvement de la création contemporaine. »²⁹ Elle est le siège de la FAMDT et héberge le musée municipal de Parthenay. Ses équipements forment un complexe unique qui permet la mise en valeur simultanée des différentes actions de Métive. Elle comprend en effet une salle de spectacle (100 à 250 places), un théâtre de plein air (250 p.), un studio son (numérique), un studio audiovisuel (BETACAM), un hall d'exposition, des espaces de recherche et de documentation (le CERDO), des lieux de formation, de conférences ou congrès, et des salles de réunion.

²⁶ L'UPCP est adhérente à la FAMDT (Fédération nationale des associations de musique et danse traditionnelles), à la FNFR (Fédération nationale des foyers ruraux) et à la Ligue de l'Enseignement.

²⁷ *Métive. Des associations en réseau pour que vive la culture poitevine-saintongeaise.* Document de présentation, 1997.

²⁸ *Fiche synthétique UPCP / Geste S.A. / Métive.* Document de présentation interne.

III.B.1.b. Une institutionnalisation concertée

On l'a évoqué plus haut, le mouvement qui a donné naissance à Métive a toujours été préoccupé d'institutionnalisation. C'est ainsi que Métive a passé certaines conventions avec l'État et les collectivités territoriales, surtout dans les domaines de la musique et de la danse.

III.B.1.b.i. Un Centre de Musiques Traditionnelles et une Scène de Musiques Actuelles

Métive est l'un des huit CMT actuellement existants (auxquels s'ajoutent quatre préfigurations) et reçoit à ce titre une subvention de 900 KF, soit l'une des plus importantes accordées aux CMT. En contrepartie, elle doit répondre à un certain cahier des charges.

Elle est également inscrite dans le programme SMAC. Les SMAC (Scènes de musiques actuelles), issues des « cafés-musique » correspondent à une récente politique de l'État en faveur des musiques actuelles. La régionalisation, entre autres, a permis leur expansion : « *Le jeu de la déconcentration et de la globalisation des crédits, à quelques rares exceptions près, a eu un effet d'impulsion et d'entraînement puisque les DRAC ont globalement "doublé la mise".* »³⁰ En 1996, 8,7 millions de francs ont ainsi été déconcentrés à ce titre, dont 6,8 MF pour l'aide aux salles, et 1,9 MF pour le fonctionnement des pôles régionaux de musiques actuelles.

L'acte de création d'une SMAC est la signature d'une convention d'objectifs tripartite de trois ans entre la scène, l'État et la collectivité locale « *spécifiant les orientations du projet à laquelle sera annexé le projet artistique* »³¹. Les axes principaux de ces conventions d'objectifs sont :

- la création et la diffusion artistiques ;
- le développement de carrière d'artistes et de jeunes professionnels ;

²⁹ *Maison des Cultures de Pays*, document de présentation, 1997

³⁰ « SMAC : Avancées de la politique de soutien », in *Culture & Proximité* n°2, automne 1996, p.43.

³¹ « Politique de soutien du ministère de la Culture aux "Scènes de musiques actuelles" », in *Culture & Proximité* n°1, été 1996, p.38-9.

- la formation musicale et l'accueil des pratiques amateurs ;
- l'insertion des jeunes professionnels dans les métiers liés au spectacle ;
- le respect de la législation du spectacle ;
- l'aménagement du territoire ;
- la synergie avec les acteurs locaux et les objectifs sociaux.

En partenariat avec l'association Gonzo Collectif, Métive a été labellisée SMAC. À ce titre, elles reçoivent 100 KF pour la mise en place d'une programmation et d'action qui prennent aussi en compte la formation et la sensibilisation des participants et du public.

III.B.1.b.ii. Structure et actions

En adéquation avec les objectifs énoncés dans ses statuts, et selon les engagements pris auprès de ses partenaires, Métive structure ses actions autour de quatre axes principaux :

- **mise en réseau** : Métive se veut un centre de ressources à la disposition de toutes les associations qui la composent, mais aussi des personnalités extérieures. Elle fonctionne surtout comme relais d'information, notamment grâce à l'édition de documents communs : le programme FAR (Festival d'animation rurale), le catalogue des spectacles et animations... Cependant, elle peine parfois à fédérer des acteurs forts divers, et peut aussi apparaître comme leur concurrent direct (le « centre » allant contre la « périphérie »). Elle doit aujourd'hui gérer une forme de « crise de croissance » et trouver sa place dans un terrain changeant et intégrant de nouveaux acteurs : *« Une grande diversité d'initiatives et de projets [...] émanent aujourd'hui d'une toute aussi importante pluralité : associations adhérentes certes, mais aussi individus, professionnels, partenaires importants, cultures d'ici et d'ailleurs, salariés... »*

À ces composantes humaines s'ajoute la prise en compte de territoires de plus en plus larges : réseaux régionaux, nationaux, européens... »³² ;

- **recherche et documentation** : Grâce au travail de collectage effectué depuis plus de trente ans, Métime regroupe aujourd'hui le fonds régionaliste le plus important en France, en grande partie composé d'archives inédites : 8 à 10 000 heures d'enregistrement sonore, 40 000 photos, 5 500 documents écrits, 800 heures d'enregistrement audiovisuel... Une convention triennale est en cours d'élaboration pour que l'association devienne pôle associé de la Bibliothèque nationale de France. Des problèmes de conservation et de mise à disposition du public existent, mais le travail mené actuellement autour des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication : numérisation des documents, base de données en ligne, Internet...) a pour but de pallier à ces carences ;

- **formation** : indispensable pour renouer les fils de la transmission, elle se fait par le biais des animations scolaires (633 classes et 2 125 heures d'animations en 1997), des classes culturelles, des ateliers réguliers de musique, danse ou conte pour adultes et enfants (800 élèves dans les ateliers gérés directement par Métime ou par les associations adhérentes), et des stages nationaux dans le cadre du festival (onze stage et plus de 150 stagiaires pour l'édition 1998).

- **diffusion et création.**

L'action de Métime repose sur une équipe permanente de treize salariés travaillant à la Maison des Cultures de Pays à Parthenay, sous la direction d'un chargé de l'administration. À ceux-ci s'ajoutent des intermittents du spectacles, formateurs ou animateurs, ou qui génèrent des activités originales. Sur l'ensemble du territoire, c'est presque l'équivalent de trente emplois à plein temps qui ont été générés, de façon directe ou indirecte. Six intermittents du

³² CLÉMENT, Jean-Luc : « Éditorial : Les associations et leurs partenaires », in *La lettre. Compte-rendu de l'Assemblée générale de Métime - 26 avril 1997*, p.1.

spectacle (techniciens son et audiovisuel) sont régulièrement employés. Enfin, les différentes activités de Métive sont à l'origine de plus de 120 contrats avec des artistes par an.

Par son histoire, ses statuts et son activité, Métive repose en grande partie sur le bénévolat. L'association est dirigé par un conseil d'administration de neuf membres, dont 2/3 au moins issus des membres actifs³³. L'instance dirigeante, dans sa composition même, réaffirme son attachement à l'action volontaire et désintéressée, et au rôle fondamental des différentes pièces du puzzle UPCP.

L'appel aux bénévoles est particulièrement massif au moment du festival, comme il est d'usage dans ce type de manifestation. Affectés à des tâches diverses, ils ont été 25 à participer à l'édition 1998.

Le budget de Métive était de 4,5 MF en 1997. 2,265 MF, soit la moitié proviennent de ses principaux partenaires : Ministère de la Culture et de la Francophonie (DMD : 970 KF), Conseil régional Poitou-Charentes (570 KF), Ville de Parthenay (500 KF), Conseil général des Deux-Sèvres (175 KF), Syndicat mixte du Pays de Gâtine (50 KF). L'association peut également compter sur le soutien du ministère de la Jeunesse et des Sports, du ministère de l'Éducation nationale, de la ville de La Roche-sur-Yon, de la ville de Niort et des Autoroutes du Sud de la France.

Les fonds propres proviennent principalement des recettes de billetterie des différents spectacles et du festival, et des inscriptions pour les actions de formation.

³³ qui sont « *les personnes morales fondatrices ou les personnes morales participant aux actions régionales* » (extrait des statuts), c'est-à-dire les associations adhérentes partageant les mêmes objectifs..

III.B.2. Des modes de diffusion variés

III.B.2.a. Programmation annuelle

Le premier axe de diffusion des musiques traditionnelles est la programmation des *Feux de Saint-Jacques* : elle regroupe la dizaine de concerts organisés à la Maison des Cultures de Pays au cours de l'année, pour lesquels Métime a reçu le label SMAC. Ces concerts s'appuient sur des genres et des répertoires assez variés : l'association diffuse les productions du réseau, tant en musique et en danse qu'en conte, en théâtre, en spectacle jeune public ou en cinéma. Elle programme également les groupes ou artistes ayant fait l'objet d'une convention de coproduction : ceux-ci s'engagent à offrir une prestation en échange d'une aide financière ou en matériel. Enfin, elle invite des interprètes de traditions diverses, de France ou d'ailleurs. Ces diffusions s'accompagnent la plupart du temps d'actions de formation et de sensibilisation : stages, journées découverte, ou formes plus conviviales (type dîner-cabaret) tentent de faciliter l'approche de ces musiques. Confrontée aux généreux objectifs de la convention, Métime peine cependant à rassembler un public fidélisé et élargi, et réfléchit actuellement à de nouveaux modes de diffusion et de sensibilisation.

Métime participe à la création dans le domaine des cultures traditionnelles grâce à des aides financières en direction du réseau (13 projets aidés en 1997, pour un total de 91 500 F), des systèmes de pré-production, de la mise à disposition de matériel (son pour enregistrement, audiovisuel...) et de locaux, des coproductions, des productions (un exemple, la comédie en poitevin *Vilajhe a vendre*). L'accueil en résidence est aussi à l'origine de créations, telles que *Une valse dans l'aquarium* (rencontre danse traditionnelle / danse contemporaine) ou *Les Violons du Poitou* (dans le cadre du festival 1998).

III.B.2.b. Diffusion de proximité

Métive mène également des actions hors de ses murs, dans les lieux les plus divers, et met ainsi en place une diffusion de proximité. Les *Veillées de Gâtine* mêlent formation et diffusion : des formateurs interviennent dans les écoles pour initier les enfants aux musiques et aux danses traditionnelles poitevines, avant d'animer une veillée à danser organisée dans la commune concernée par les associations de parents d'élèves. Deux cent cinquante élèves ont ainsi été touchés en 1997, et chaque veillée accueille environ 200 spectateurs.

Une autre forme de diffusion a également été instaurée par le *Ciné-cabaret*. Bien qu'elle ne touche pas directement la musique, elle mérite néanmoins d'être mentionnée pour les enseignements à en tirer. Mêlant cinéma, recherche d'archives, formation et création, musique et autres disciplines artistiques, ces soirées cherchent à impliquer dans l'organisation ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de le faire, afin de partager des savoir-faire, d'instaurer un débat et d'apporter convivialité et découvertes : « *Aujourd'hui il nous semble essentiel de sortir de nos murs pour aller à la rencontre d'un public et penser la diffusion en d'autres termes :*

- *Comment donner envie à d'autres de s'approprier ces outils audiovisuels ?*
- *Comment intégrer la réelle diversité culturelle présente aujourd'hui en Deux-Sèvres ?*
- *L'urgence aujourd'hui n'est-elle pas dans la revitalisation et dans la resocialisation de ces pratiques : être acteurs ensemble du développement culturel de son « pays » ?*

[...] *Diffuser des films dans le cadre de soirées organisées par et pour les habitants du « pays » associant musiques, arts de la parole, arts plastiques, etc., est pour nous essentiel.*

[...] *C'est pour nous le moyen à la fois de resocialiser la fréquentation du documentaire, de susciter le désir de s'approprier les outils vidéo, et d'élargir le public de ces réalisations.*

Partir du regard que les autres portent sur vous pour mieux comprendre le regard que l'on porte sur les autres. »³⁴

Ainsi, certains diffuseurs des cultures traditionnelles cherchent de nouvelles voies, prenant acte de la difficulté de mettre en scène ces cultures sans en perdre, souvent, l'une des caractéristiques essentielles : celle de n'être pas, justement, une musique de scène.

Enfin, il faut ajouter à ces diffusions de proximité le travail réalisé par les associations adhérentes. Beaucoup de concerts, bals et autres veillées sont rassemblées dans le *Festival d'animation rurale* : 24 associations y intègrent leur programme d'été, ce qui représente plus de cent rendez-vous de mai à mi-octobre.

III.B.2.c. Le festival *De Bouche à Oreille*

III.B.2.c.i. Buts et historique

Le festival a vu le jour en 1987, pour « *rompre avec l'image folklorique « paille dans les sabots » et arriver à construire un festival qui donne une autre image des musiques traditionnelles, souvent métissées, pariant sur la rencontre des publics et la modernité. »³⁵ Il fut aussi la première action menée en fort partenariat avec la ville de Parthenay, et préfigurait en cela la création de la Maison des Cultures de Pays.*

A travers ce festival, l'Union affirmait résolument l'actualité des musiques traditionnelles. Il trouvait sa place dans une période où la création artistique dans ce domaine se renouvelait et montrait sa volonté d'aller à la rencontre des autres cultures et des autres formes d'expressions.

³⁴ Jérôme Guyot, Philippe Vénier *Le Ciné-cabaret : une action de diffusion pour favoriser le développement culturel en milieu rural*, plaquette de présentation du *Ciné-cabaret*.

³⁵ Interview de Jany Rouger dans Frédérique Planet : « Pour une culture régionale d'aujourd'hui » in *Culture & Proximité* n°7 (mars 1998), p.12-4.

Toutes ces intentions sont en fait résumées dans le titre même du festival :

- « *De bouche à oreille* » fait référence à la notion de transmission, qui s'est longtemps faite (et se fait encore !) « de routine », c'est-à-dire d'oreille. L'UPCP cherche là encore à provoquer la sensibilisation et la « contagion » ;
- « *musiques* » au pluriel renvoie au rejet de l'uniformité, et au désir de découverte ;
- « *métissées* » réaffirme la recherche de la diversité et surtout de la rencontre, contre les prétendues pureté et authenticité du folklore.

Et en réaction à ceux qui confondent régionalisme et pétainisme, ou qui s'appuient sur la culture populaire pour défendre la préférence nationale³⁶, l'éditorial de la dernière édition se veut très clair : « *En ces temps de grande confusion des esprits, certains voudraient faire des musiques traditionnelles les porte-drapeaux de régions et de nations réduites à l'état de réserves ethniques, dont l'expression de l'identité, restreinte au singulier, ne pourrait conduire qu'à la purification la plus violente et exclusive [...] Expressions d'identités vécues au pluriel, les musiques traditionnelles, loin des clichés portés par les groupes folkloriques, ont, de tous temps, été ouvertes aux influences extérieures et au métissage le plus fécond.*

*Il ne s'agit pas, évidemment, de proposer un métissage forcé, comme d'autres pratiquent la purification ethnique, mais bien de montrer qu'aujourd'hui, plus que jamais, le métissage, et le métissage culturel en particulier, sont des conditions de survie. »*³⁷

III.B.2.c.ii. L'édition 1998

Pour la première fois, la programmation s'est forgée autour d'une thématique : celle du violon. Ce fil conducteur a permis de monter la diversité des répertoires et des approches d'une instrument moins connoté « traditionnel » que d'autres (vielle à roue, cornemuse...), mais tout aussi présent en France. Du violon polonais au violon poitevin, en passant par les

³⁶ Lire à ce sujet Véronique Mortaigne, *op. cit.*

³⁷ Éditorial du programme du festival *De Bouche à oreille* 1998.

violons écossais, gascons, irlandais, roumains, auvergnats, turcs, alpins, suédois, toute l'Europe était représentée.

Quant à la première semaine, en Gâtine (le pays entourant Parthenay), elle a privilégié l'acoustique et l'intimité autour des arts de la parole et du chant. Les formules choisies visaient particulièrement à développer la convivialité (goûter-concert, dîner-concert...) et à reconquérir un public peu nombreux l'an dernier.

Enfin, une large place a été laissée aux concerts et aux animations gratuites à Parthenay : initiations chant (« La goule ouverte », « Voix sur berges »), danse (« Danse les pieds dans l'eau »), découverte d'instruments insolites, tels que feuille de lierre ou didjeridoo (« Touche à tout »), apéros-concerts...

La dernière édition du festival était aussi caractérisée par l'organisation des *Rencontres des Violons d'en France*, associant différentes approches de cette instrument : ces Rencontres s'inscrivent dans le projet « *Violons d'en France* », initié par Métime dans le but de « *provoquer la rencontre entre tous les amateurs de violons traditionnels en France leur permettant d'échanger autour de leurs différentes pratiques, contribuant ainsi à une meilleure connaissance de cet instrument populaire et de son utilisation autour de cultures diverses.* »³⁸ Ce projet vise en particulier à mettre en place un réseau de praticiens du violon traditionnel, afin de provoquer dialogues et échanges artistiques.

Le festival était l'occasion rêvée pour lancer ce projet, car il permettait à la fois :

- **l'échange** (tables rondes, conférences, échanges de répertoires...);
- **la formation** (dans le cadre des stages : trois stages de violon dont un « multifacettes » avec quatre intervenants);
- **la création** (les *Violons du Poitou*, menés par Jean-François Vrod);

- **la diffusion**, grâce aux nombreux concerts consacrés au violon et aux deux expositions : « *Les violons de l'âme* » de Philippe Krümm et Claude Ribouillault, et les « *FONICS (Formes Nouvelles pour Instruments à CordeS)* » de Jean Weinfeld.

À travers toutes ces dimensions les « Rencontres des Violons d'en France » escomptaient bien « *valoriser les pratiques régionales [...], apporter une meilleure connaissance de la culture violonistique [... et] permettre aux ensembles de violoneux de se confronter à un public averti.* »³⁹

III.B.2.c.iii. Données budgétaires

Dépenses		Recettes	
1. Artistique	327 246	1. Recettes	186 252
Cachets et honoraires	218 000	propres	
Frais de déplacement artistes	69 341	Billetterie spectacles	142 052
Frais d'hébergement artistes	39 905	Remboursements divers	4 700
		Emplacements publicitaires	2 000
2. Technique	104 043	Prestations restauration	7 500

³⁸ Dossier « *Violons d'en France* » remis à Direction de la Musique et de la Danse (Ministère de la Culture), p.6.

³⁹ *Idem*, p.9.

Cachets techniques	68 150
Location matériel scénique	31 893
Achats divers	4 000
3. Promotion	57 510
Information, publicité	13 930
Travaux de développement	565
Imprimerie	43 015
4. Administration	56 956
Location bureautique	8 000
Assurances	1 912
Déplacements et missions	3 821
Salaires et charges occasionnels	4 600
SACEM-SACD	20 000
Poste, Télécom, fournitures	18 623
5. Autres	141 687
Alimentation et boisson	98 687
Achats buvettes	18 000
Autres charges gest. cour.	25 000
Total dépenses	687 442

Recettes buvettes	28 000
Recettes annexes	2 000
2. Aides au financement	107 915
Subvention Sociétés civiles	50 000
Conv. Ministère de la Culture	20 000
Autres conventions	37 915

Total recettes	294 167
-----------------------	----------------

À l'heure des premiers bilans, Métime ne peut qu'être satisfaite de la fréquentation du festival : 40 % d'augmentation par rapport à l'an dernier (900 personnes pour les trois soirées de Gâtine, 3 500 pour l'ensemble des concerts, le nombre total de festivaliers étant évalué à 5 à 6 000). Les raisons de ce succès tiennent sans doute à la fois à la qualité des spectacles (même si la programmation dans l'ensemble manquait quelque peu de prise de risque) et des lieux d'accueil, à la lisibilité de la thématique, aux nombreuses formules d'abonnement à prix modiques, à la disponibilité de l'équipe, etc.

Paradoxalement, cette réussite n'est pas sans risque : la croissance a parfois été difficile à gérer, l'affluence aux apéros-concerts ou sur les parquets de danse a frôlé la saturation. Les concerts de l'après-midi, obligés de déménager de la salle de la Maison des Cultures de Pays au théâtre du Palais des Congrès ont parfois perdu en chaleur et en intimité. Que ce soit pour les concerts, les animations gratuites, la billetterie ou les stages, de nouveaux problèmes d'organisation risquent de se poser de façon de plus en plus aiguë.

Conclusion

Ces quelques exemples ont donc montré la diversité présente dans le domaine de la diffusion des musiques traditionnelles, mais aussi certains éléments communs.

On peut y voir, tout d'abord, les leçons d'une structuration et d'une institutionnalisation réussie : venue de la « base », c'est-à-dire de ces musiciens et diffuseurs (souvent les mêmes, d'ailleurs) qui œuvraient dans l'ombre à la valorisation de cultures délaissées, elles ont été soutenues par des instances officielles respectueuses de leur travail. Le partenariat a été fécond, et a permis aux réseaux de diffusion des musiques traditionnelles de prendre une certaine ampleur, et de se doter d'outils relativement efficaces, bien qu'encore peu nombreux.

« Depuis 1981, au sortir de la phase "spontanée", date des premières reconnaissances officielles, nous avons progressivement répondu aux souhaits structurants de nos interlocuteurs institutionnels avec le souci de préserver la pluralité des approches et des sensibilités liées aux présences multiformes de ces musiques et de leurs acteurs sur le terrain.

Aujourd'hui, cet "état des lieux" n'est pas loin d'être bouclé. »⁴⁰ Les musiques traditionnelles ont ainsi donné un bel exemple de démocratisation culturelle, à travers la reconnaissance d'une culture populaire et de ses défenseurs. C'est bien « la question politique fondamentale du sens de l'action culturelle aujourd'hui, et donc du sens de l'action d'un Ministère de la Culture » qui a été posée : « Après la politique du "tout-diffusion" (la culture venant d'en haut servie - diffusée - au public), il faut [...] que soit privilégiée une politique de l'"émergence" - reconnaissance de la culture d'en bas (contre-culture ou culture populaire, aurait-on dit dans un autre temps. »⁴¹

⁴⁰ Olivier Durif, « Éditorial », in *La Lettre FAMDT* n°16, 2^{ème} trimestre 1998, p.1.

⁴¹ Jany Rouger, « Éditorial », in *La Lettre FAMDT* n°15, 1^{er} trimestre 1998, p.1.

Sans doute les musiques traditionnelles sont-elles aujourd'hui à la croisée des chemins. Le travail de découverte, de recherche, de formation et de diffusion effectué pendant des années, ajouté à l'« air du temps » qui brandit l'étendard de l'échange et de la rencontre, a permis de conquérir une audience élargie. La variété s'est même emparée de ses sonorités venues d'ailleurs (un ailleurs parfois très proche), entraînant certains auditeurs à la découverte de ses sources, mais plus souvent brouillant les cartes. Le secteur, en tous cas, est en pleine expansion, même si le poids de la diffusion des musiques traditionnelles reste encore marginal.

Ces succès, pour relatifs qu'ils soient, interrogent forcément les diffuseurs. Les musiques traditionnelles en effet requièrent souvent l'intimité, la proximité, la convivialité, ou au contraire les espaces les plus ouverts. La scène n'est vraisemblablement pas le lieu auquel elles sont le plus adaptées. Ce domaine questionne donc les modes habituels de diffusion, puisqu'il place l'objet musical au cœur de relations sociales. « *J'ai la conviction que les musiques du monde sont peuplées d'une tribu de marginaux de l'essentiel*, explique ainsi Claude Patriot⁴². *Elles sont frappées de marginalité plus ou moins consentie mais qui porte sur l'essentiel, car s'occuper des musiques du monde, c'est s'occuper du monde, et du monde entier de la musique.* » Il s'agit maintenant de trouver de nouvelles voies, hors des sentiers battus, hors des modes de diffusion convenus.

Mais surtout, il reste essentiel d'approfondir les interrogations. À trop éluder les questions de définition, à trop éviter de mentionner les réels problèmes que posent la diffusion des musiques traditionnelles, à trop écarter les interrogations sur la légitimité de cette diffusion, ces musiques deviennent de plus en plus difficile à cerner. Et ceux qui les jouent, les diffusent ou les écoutent n'en sortent pas forcément gagnants : « *Chacun projette dans les différents*

⁴² *op. cit.*

secteurs [...] ses intérêts divers, sociologique, culturel, ses opinions intimes ou les opinions de sa hiérarchie... La conclusion que j'en tire c'est que cet objet [(les musiques traditionnelles)] que tout le monde voit avec des yeux différents est un objet mythique et invisible. C'est parce qu'il est invisible qu'on ne le voit pas dans les médias, entre autres. Et s'il demeure invisible, c'est parce qu'il n'est pas défini... »⁴³ À chacun de faire en sorte que cette invisibilité ne soit pas éternelle.

⁴³ Jean Blanchard, « Vers des dispositifs de promotion des productions de musiques traditionnelles », in *Actes du deuxième forum de la diffusion. Journées interprofessionnelles autour de la diffusion du spectacle vivant en musiques et danses traditionnelles*. Paris : IRMA, 1996.

Annexes

Annexe 1 : carte des adhérents FAMDT

Annexe 2 : extraits de FAMDT, *La diffusion des musiques et danses traditionnelles en France*. 1996, non publié.

Annexe 3 : Table des sigles et des mots étrangers

ADAMI	Société pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes
AMPMT	Association des musiciens professionnels en musiques traditionnelles.
ARDIAMC	Association régionale de diffusion, d'information et d'actions musicales et chorégraphiques
ARIAM	Association régionale d'information et d'actions musicales
CERDO	Centre d'études, de recherche et de documentation sur l'oralité
CIMT	Centre d'information des musiques traditionnelles
CLRMDT	Centre Languedoc-Roussillon des musiques et danses traditionnelles
CMDT	Centre de musiques et danses traditionnelles
CMT	Centre de musiques traditionnelles
Dastum	« collecter », en breton
DMD	Direction de la musique et de la danse
DRAC	Direction régionale des affaires culturelle (service déconcentré du ministère de la Culture)
FAMDT	Fédération des association de musiques et danses traditionnelles
FAMT	Fédération des association de musiques traditionnelles (ancien nom de la FAMDT)
FAR	Festival d'animation rurale
FNFR	Fédération nationale des foyers ruraux
INEP	Institut national d'éducation populaire
IRMA	Information et ressources pour les musiques actuelles
KF	Kilofranc
Métive	« moisson » en poitevin-saintongeais
MF	Million de francs
Midem	Marché international du disque et de l'édition musicale
MJC	Maison des jeunes et de la culture
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
SACD	Société des auteurs et compositeurs dramatiques
SACEM	Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique
SMAC	Scènes de musiques actuelles
UMJ	Union des musiciens de jazz
UPCP	Union pour la culture populaire en Poitou-Charentes-Vendée

Bibliographie / Filmographie

- 1996 « Politique de soutien du ministère de la Culture aux "Scènes de musiques actuelles" », in *Culture & Proximité* n°1, été 1996, p.38-9.
- 1996 « SMAC : Avancées de la politique de soutien », in *Culture & Proximité* n°2, automne 1996, p.43.
Ces deux articles donnent un résumé de la politique du ministère de la Culture en faveur des scènes de musiques actuelles. Cette revue, sous-titrée *Paroles de nouveaux acteurs culturels locaux* donne un aperçu particulièrement intéressant des initiatives mêlant culture et développement local. Elle est disponible auprès de l'association Opale : 46, rue des cinq diamants - 75013 Paris. Tél. : 01 45 65 2000. Mél : opale@club-internet.fr
- 1996 « Les centres de musiques traditionnelles », in *Mesures...* n° 40, octobre 1996, Ministère de la Culture, Direction de la Musique et de la Danse.
Présentation des différents centres, accompagnée de leur adresse et de quelques chiffres. Disponible auprès du ministère de la Culture : Centre de documentation et d'information (sur rendez-vous uniquement) ; 3, rue de Valois - 75001 Paris. Tél. : 01 40 15 87 78. Mél : raynal@valois.culture.fr
- 1998 « Compte-rendu des Assises Européennes de Musiques et Danses Traditionnelles de Perpignan, 1997 », in *Méditeria. Lettre d'information du CLRMDT (Centre Languedoc-Roussillon des musiques et danses traditionnelles)* n°4, hiver-printemps 1998, p.9-10.
Disponible auprès du CLRMDT : Hôtel de Grave - 5, rue de la Salle l'Évêque - B.P. 2051 - 34025 Montpellier Cedex. Tél. : 04 67 02 32 41.
- 1998 « La diffusion des musiques du monde - Institut du Monde Arabe - juin 1998 : compte-rendu du colloque », in *Visa permanent. La lettre des musiques de l'espace francophone* n°19, juillet-août-septembre 1998, p.7-14.
Disponible auprès de Zone Franche : 17, rue du Fbg Saint-Martin - 75010 Paris. Tél. : 01 42 40 70 98. Mél : zonefran@pratique.fr
- 1998 « Catherine Trautmann aux assises culturelles d'Amiens : "Nous devons affirmer que l'identité française est plurielle" », in *Lettre d'information du ministère de la Culture* n°36, 21 octobre 1998, p.2-3.

AUBERT, Laurent

- 1998 « De quoi parle-t-on ? Les musiques du monde entre identité et altérité », intervention au colloque *La diffusion des musiques du monde*. Paris (Institut du Monde Arabe).
Article particulièrement intéressant sur les question de définition des musiques du monde. Sa publication est en cours, dans le cadre des actes de ce colloque. Renseignements auprès de Zone Franche : 17, rue du Fbg Saint-Martin - 75010 Paris. Tél. : 01 42 40 70 98. Mél : zonefran@pratique.fr

BADAULT, Denis et CARRIER, Laurent

- 1995 « Musiques traditionnelles : notre voisin de palier », in *La Gazette de l'UMJ* n°8, été 1995, p.28

BLACKING, John

L'homme musical. Paris : Les Éditions de Minuit.

Je conseille la lecture de ce petit et dense ouvrage à toute personne intéressée par les relations entre musique et société.

BLANCHARD, Jean

1996 , « Vers des dispositifs de promotion des productions de musiques traditionnelles », in *Actes du deuxième forum de la diffusion. Journées interprofessionnelles autour de la diffusion du spectacle vivant en musiques et danses traditionnelles*. Paris : IRMA

Ces actes sont disponibles intégralement sur le site internet du CIMT, particulièrement intéressant et complet : <http://www.irmaasso.fr/cimt>

Renseignements auprès du CIMT (Jean-François Dutertre) : 21 bis rue de Paradis - 75010 Paris. Tél. : 01 44 83 10 30.

BONDY, Éric de

1996 « L'action de la SACEM » in *Actes du deuxième forum de la diffusion. Journées interprofessionnelles autour de la diffusion du spectacle vivant en musiques et danses traditionnelles*, p.15-8. Paris : IRMA.

Ces actes sont disponibles intégralement sur le site internet du CIMT, particulièrement intéressant et complet : <http://www.irmaasso.fr/cimt>

Renseignements auprès du CIMT (Jean-François Dutertre) : 21 bis rue de Paradis - 75010 Paris. Tél. : 01 44 83 10 30.

BOURS, Étienne

1998 « Vous avez dit world music ? ». *Trad'Magazine* n°60, juillet-août 1998, pp.64-71.

Article dense et polémique sur la notion de « world music » et les dérives de ce secteur. Il donne aussi des références discographiques. *Trad'Magazine* est disponible dans quelques lieux spécialisés et sur abonnement. Contact : B.P. 27 - 62350 Saint-Venant. Tél. : 03 21 02 52 52. Mél : tradmag@aol.com

CARO, Robert

1996 « Pour un programme d'aide à la création d'entreprises », in *Actes du deuxième forum de la diffusion. Journées interprofessionnelles autour de la diffusion du spectacle vivant en musiques et danses traditionnelles*, p.23-7. Paris : IRMA.

Ces actes sont disponibles intégralement sur le site internet du CIMT, particulièrement intéressant et complet : <http://www.irmaasso.fr/cimt>

Renseignements auprès du CIMT (Jean-François Dutertre) : 21 bis rue de Paradis - 75010 Paris. Tél. : 01 44 83 10 30.

CAYOT, André

1996 Intervention in *Actes du deuxième forum de la diffusion. Journées interprofessionnelles autour de la diffusion du spectacle vivant en musiques et danses traditionnelles*, p.13-5. Paris : IRMA.

Ces actes sont disponibles intégralement sur le site internet du CIMT, particulièrement intéressant et complet : <http://www.irmaasso.fr/cimt>

Renseignements auprès du CIMT (Jean-François Dutertre) : 21 bis rue de Paradis - 75010 Paris. Tél. : 01 44 83 10 30.

CLÉMENT, Jean-Luc

1997 « Éditorial : Les associations et leurs partenaires », in *La lettre. Compte-rendu de l'Assemblée générale de Métive - 26 avril 1997*, p.1.

Disponible auprès de Métive : 1, rue de la Vau Saint-Jacques - B.P. 3 - 79201 Parthenay cedex. Tél. : 05 49 94 90 70. Mél : metive@district-parthenay.fr

DURIF, Olivier

- 1996 « Programme de développement de la diffusion de proximité », in *Actes du deuxième forum de la diffusion. Journées interprofessionnelles autour de la diffusion du spectacle vivant en musiques et danses traditionnelles*, p.31-4. Paris : IRMA.
Intervention particulièrement intéressante sur les « nouvelles » formes de diffusion de proximité.
Ces actes sont disponibles intégralement sur le site internet du CIMT, particulièrement intéressant et complet : <http://www.irmaasso.fr/cimt>
Renseignements auprès du CIMT (Jean-François Dutertre) : 21 bis rue de Paradis - 75010 Paris. Tél. : 01 44 83 10 30.
- 1998 « Éditorial », in *La Lettre FAMDT* n°16, 2^{ème} trimestre 1998, p.1.
Disponible auprès de la FAMDT : La Falourdière - 79380 Saint-Jouin de Milly. Tél. : 05 49 80 82 52. Mél : famdt@district-parthenay.fr

DURING, Jean

- 1994 *Quelque chose se passe. Le sens de la tradition dans l'Orient musical*. Lagrasse : Verdier.

DUTERTRE, Jean-François

- 1996 « Contes et musiques à domicile, une expérience en banlieue parisienne », in *Actes du deuxième forum de la diffusion. Journées interprofessionnelles autour de la diffusion du spectacle vivant en musiques et danses traditionnelles*, p.29-30. Paris : IRMA.
Ces actes sont disponibles intégralement sur le site internet du CIMT, particulièrement intéressant et complet : <http://www.irmaasso.fr/cimt>
Renseignements auprès du CIMT (Jean-François Dutertre) : 21 bis rue de Paradis - 75010 Paris. Tél. : 01 44 83 10 30.
- 1998 « Musiques traditionnelles. Au carrefour des mondes », in *L'Officiel de la musique 1999*. Paris : IRMA.
Un aperçu de la situation des musiques traditionnelles aujourd'hui.

DUTERTRE, Jean-François(dir.)

- 1993 *L'air du temps - Du romantisme à la world-music*. Geste Éditions (coll. Modal).
Renseignements auprès de la FAMDT : La Falourdière - 79380 Saint-Jouin de Milly. Tél. : 05 49 80 82 52. Mél : famdt@district-parthenay.fr

DUTERTRE, Jean-François et KRÜMM, Philippe

- 1997 *Les Nouvelles musiques traditionnelles en France*. Paris : Chroniques de l'AFAA n°18.
Cet ouvrage, écrit par deux spécialistes du domaine, donne un bon aperçu de la situation des musiques traditionnelles, essentiellement du domaine français, dans leurs différents aspects : recherche, diffusion, disque, formation, vie artistique... Il recense également de nombreux contacts utiles.
AFAA (Association française d'action artistique) : 244, bd Saint-Germain - B.P. 103 - 75327 Paris cedex 07. Tél. : 01 43 17 83 00. URL : <http://www.afa.asso.fr>

F.A.M.D.T.

- 1994 « Contribution au débat », in *Culture et monde rural : Fontevraud, le 11 février 1994*. Paris : Ministère de la culture et de la francophonie.
Disponible au Département des études et de la prospective du ministère de la Culture (sur rendez-vous uniquement) : 2, rue Jean Lantier - 75001 Paris. Tél. : 01 40 15 79 30 / 79 18.

- 1995 *La diffusion des musiques et danses traditionnelles en France*. Non publié.
 Cette enquête rassemble un recensement des différents lieux de diffusion des musiques traditionnelles et des commentaires chiffrés, réalisés à partir d'un questionnaire adressé à ces lieux. Elle est disponible auprès de la FAMDT : La Falourdière - 79380 Saint-Jouin de Milly. Tél. : 05 49 80 82 52. Mél : famdt@district-parthenay.fr
- GUILCHER, Môme (dir.)
 1998 *Musiques du monde en Île-de-France*. Parthenay : FAMDT (Modal Folio) et ARIAM Île de France
- GUILCHER, Yvon
 1998 « De la pratique sociale à la pratique artistique », intervention dans le colloque *Musiques traditionnelles d'en France*, Paris (Cité de la Musique), 19-21 février.
- GURGAND, Pierre
 1974 *Verruyes 74*, documentaire de création, 52 mn, production UPCP et INEP.
- GUYOT, Jérôme et VÉNIEL, Philippe
 1998 *Le Ciné-cabaret : une action de diffusion pour favoriser le développement culturel en milieu rural*, plaquette de présentation du *Ciné-cabaret*. Non publié.
- MAIGNOL, Claude
 1998 Présentation dans le *Programme* de la 23^{ème} édition du festival de Ris-Orangis. Non édité.
- MANTIN, Éliisa
 1989 « Chants, mythes et peuples : la chanson folklorisée des années soixante en France et en Angleterre », in *1789-1989 : Musique, Histoire, Démocratie* vol. II. Paris : Ministère de la Culture, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Métive
 n.d. *Fiche synthétique UPCP / Geste S.A. / Métive*. Document de présentation interne. Non publié.
 1997 *Métive. Des associations en réseau pour que vive la culture poitevine-saintongeaise*. Document de présentation. Non publié.
Maison des Cultures de Pays, document de présentation. Non publié.
 1998 Editorial du programme du festival *De Bouche à oreille*. Non publié.
 Dossier « *Violons d'en France* » remis à Direction de la Musique et de la Danse (Ministère de la Culture). Non publié.
- MORTAIGNE, Véronique
 1998 « Les musiques de France résistent à la récupération nationaliste », in *Le Monde*, 20 février 1998.
- MITCHELL, Tony
 1993 « World music and the popular music industry : an Australian view », in *Ethnomusicology* vol. 37, n°3.

PANOFF, Michel et PERRIN, Michel

1973 *Dictionnaire de l'ethnologie*. Paris : Payot, 1973.

PATRIOT, Claude

1998 « Faire tomber les murs... », intervention dans *La diffusion des musiques du monde*, colloque. Paris (Institut du Monde Arabe).

PLANET, Frédérique

1998 « Pour une culture régionale d'aujourd'hui » in *Culture & Proximité* n°7 (mars 1998), p.12-4.

ROUGER, Jany

1998 « Éditorial », in *La Lettre FAMDT* n°15, 1^{er} trimestre 1998, p.1.

SHARRA, Victor

1993 *La diffusion des musiques et danses traditionnelles en France : deux études de cas : le festival de Gannat "les cultures du monde", la société "run productions" à Poitiers : ressemblances et diversité*. Mémoire de DESS, Université de Bourgogne.

SIMON, Catherine

1997 « Des visas pour les artistes », in *Le Monde*, 19 décembre 1997.

TENAILLE, Franck

1994 « Édito », in *Programme* de la 19^{ème} édition du festival. Non édité.

TISSANIÉ, Jean-Pierre

1998 « La mémoire en mouvement En Poitou-Charentes-Vendée, trente ans de militantisme de l'U.P.C.P. pour redonner dignité à la culture poitevine-saintongeaise. », in *Champs culturels* n°7, juin, p.52-4.

UPCP

1997 *UPCP - La culture régionale enjeu de notre temps*. Document de présentation. Non publié.

Table des matières

Remerciements Erreur ! Signet non défini.

Introduction..... Erreur ! Signet non défini.

Première partie

Les musiques traditionnelles : définitions et premières approches Erreur ! Signet non défini.

I.A. Repères et définitions..... Erreur ! Signet non défini.

I.A.1. Qu'est-ce que la musique ? Erreur ! Signet non défini.

I.A.2. Musiques traditionnelles ?..... Erreur ! Signet non défini.

I.A.2.a. Quelques « synonymes »..... Erreur ! Signet non défini.

I.A.2.b. Le choix du mot « traditionnel » Erreur ! Signet non défini.

I.B. Les structures de diffusion : quelques grands traits Erreur ! Signet non défini.

I.B.1. Historique..... Erreur ! Signet non défini.

I.B.1.a. Les années soixante et soixante-dix : le renouveau des musiques traditionnelles en France Erreur ! Signet non défini.

I.B.1.b. Les années quatre-vingt : vers l'institutionnalisation Erreur ! Signet non défini.

I.B.2. Aujourd'hui..... Erreur ! Signet non défini.

I.B.2.a. Les chiffres de la diffusion des musiques traditionnelles Erreur ! Signet non défini.

I.B.2.b. Un réseau : les CMTD et la FAMDT Erreur ! Signet non défini.

I.B.2.c. Autres « lieux » de diffusion..... Erreur ! Signet non défini.

Deuxième partie

La diffusion des musiques traditionnelles en Île de France 1

II.A. Panorama 2

II.A.1. Historique : des traditions nombreuses 2

II.A.2. Lieux et publics 3

II.B. Le CMT Ris-Orangis 7

Troisième partie

La diffusion des musiques traditionnelles en Poitou-Charentes..... 11

III.A. Panorama 12

III.A.1. Historique 12

III.A.2. Lieux et publics 12

III.B. Un exemple : le réseau UPCP/Métive 15

III.B.1. Présentation 15

III.B.1.a. Trente ans de militantisme associatif pour des actions variées... 15

III.B.1.a.i. L'UPCP 16

III.B.1.a.ii. Métive 17

III.B.1.b. Une institutionnalisation concertée 19

III.B.1.b.i. Un Centre de Musiques Traditionnelles et une Scène de Musiques Actuelles 19

III.B.1.b.ii. Structure et actions..... 20

III.B.2. Des modes de diffusion variés 23

III.B.2.a. Programmation annuelle..... 23

III.B.2.b. Diffusion de proximité 24

III.B.2.c. Le festival *De Bouche à Oreille*..... 25

III.B.2.c.i. Buts et historique	25
III.B.2.c.ii. L'édition 1998	26
III.B.2.c.iii. Données budgétaires.....	28
III.B.2.c.iv. Bilan.....	29
Conclusion	31
Annexes	34
Annexe 1 : carte des adhérents FAMDT	34
Annexe 2 : extraits de FAMDT, La diffusion des musiques et danses traditionnelles en France. 1996, non publié.....	35
Annexe 3 :Table des sigles et des mots étrangers	42
Bibliographie / Filmographie	43
Table des matières	48